

Petit veinard, vous avez droit à une dose Pfizer si vous avez déjà été vacciné à l'Astrazeneca !

écrit par Christine Tasin | 10 avril 2021



Mais uniquement si vous avez moins de 55 ans... Pourquoi les plus âgés sont-ils privés de l'énorme avantage d'avoir et l'Astra et le Pfizer (ou le Moderna, au choix) ? Y aurait-il des choses à cacher ? Et pourquoi pas une seconde dose d'Astra ?

Ben, parce que les fossoyeurs Macron-Véran ont compris que AstraZeneca n'était pas sûr, était même dangereux... mais comme il faut absolument vacciner, vacciner... pour imposer le modèle de société dont ils rêvent et dans la foulée faire la fortune des actionnaires de Big Pharma, ils essaient de limiter les dégâts en jouant, une fois de plus, aux apprentis sorciers.

Il faut 2 doses de vaccin ? (Pour le moment, nous savons par Israël que les vaccinés devront se faire piquer 2 fois par an, voire 3), alors une petite tambouille, un petit mélange de vaccin ARN et de vaccin fait à partir de vecteurs viraux comme l'Astra, histoire d'éviter les cas de thrombose à ceux

qui y auraient échappé lors de la première injection ?

Pendant ce temps, Pfizer annonce qu'ils préparent une troisième dose pour lutter contre d'éventuels variants... c'est la course infernale des vaccins, des rappels, des injections complémentaires... Non seulement notre vie est en train de changer définitivement (qui se souvient encore de notre belle liberté il y a juste un peu plus d'un an, de nos flâneries sans masque, à toute heure du jour et de la nuit, de nos fêtes, de nos moments heureux ?) mais ils sont en train de nous empoisonner peu à peu en nous injectant leur saloperie et en nous en rendant dépendants... Sans compter que d'éminents spécialistes prédisent des suites horribles pour les vaccinés -et les autres-, développement de variants, disparition de nos anticorps, modification de l'ADN de nos descendants...

Big Pharma rit de se voir si beau en ce miroir.

La Haute autorité de santé (HAS) va recommander vendredi que les Français âgés de moins de 55 ans s'étant vus administrer une première dose du vaccin contre le coronavirus produit par AstraZeneca reçoivent un vaccin ARN pour leur deuxième dose, a-t-on appris jeudi de deux personnes au fait du projet.

Reuters a rapporté mercredi que la HAS étudiait cette possibilité, alors que l'Agence européenne des médicaments (EMA) avait fait état d'un possible lien entre le vaccin d'AstraZeneca et de très rares cas de caillots sanguins atypiques, même si le régulateur européen avait réaffirmé que la balance bénéfices-risques restait largement positive.

D'après les sources, la HAS a désormais opté pour cette solution. Deux vaccins ARN, celui de Pfizer-BioNTech et celui de Moderna, sont pour l'heure autorisés en France. Aucun commentaire n'a été obtenu auprès d'une porte-parole de la HAS.

Si la plupart des pays européens ont repris l'utilisation du vaccin d'AstraZeneca après l'avoir interrompue un temps, le mois dernier, par précaution, certains ont choisi d'encadrer l'âge des patients autorisés à recevoir ces doses.

La HAS a conseillé le 19 mars que l'usage du vaccin d'AstraZeneca soit réservé aux personnes âgées de 55 ans et plus.

<https://fr.sputniknews.com/france/202104091045454665-la-france-va-recommander-un-vaccin-arn-apres-une-premiere-dose-dastrazeneca/>